

EMC2 - Enquête Mobilité

Certifiée CEREMA 2019/2020

Webinaire ORT

30 juin 2022

L'utilité d'une enquête

- Connaître les pratiques de déplacements et leurs évolutions.
- Disposer d'un outil d'évaluation des politiques de transport.
- Adapter les nouvelles politiques de transport aux évolutions sociétales.

⇒ Ces enquêtes servent à alimenter les réflexions et études dans le domaine de la mobilité, de l'urbanisme, mais aussi de l'économie et de l'environnement

Les Enquêtes Mobilité Certifiées CEREMA (EMC2)

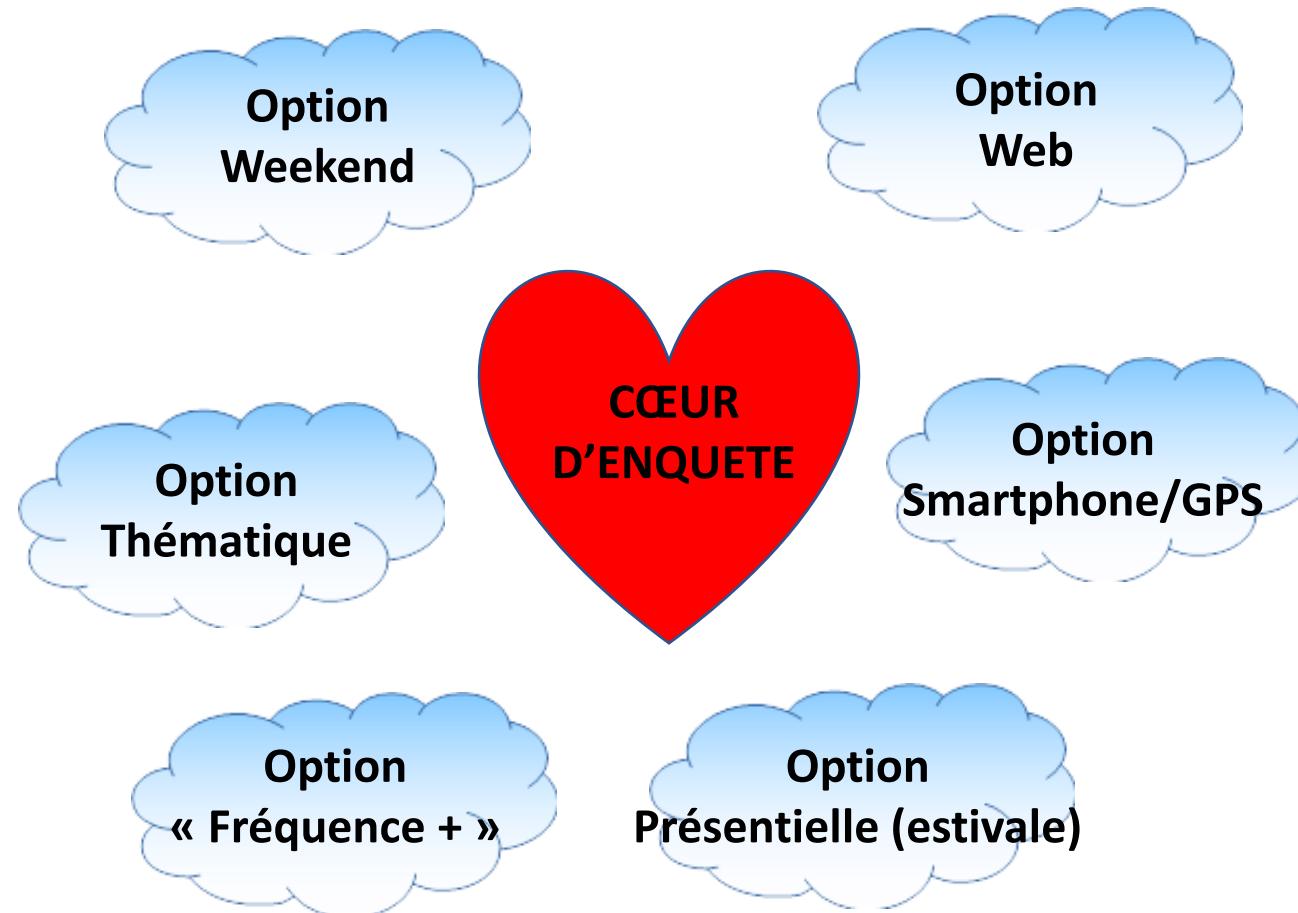
Méthode : les enquêtes doivent répondre strictement au standard du CERTU (questionnaires, échantillonnage, délais de réalisation, méthode d'enquête, traitements de données effectués par le CERTU)

⇒ **Disposer de données comparables dans le temps et dans l'espace**

Maitrise d'ouvrage : collectivité locale ou Autorité Organisatrice des Transports qui en déterminent le périmètre

Financement : Maitre d'ouvrage (et collectivités) et Etat (à hauteur de 20%) si l'enquête est labélisée EMC2

Les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²)



Source : CEREMA

Les questionnaires :

L'enquête est composée de 4 questionnaires :

- Le questionnaire **Ménage** renseigne sur le logement et la motorisation du ménage enquêté, un seul individu y répond. Seul le chef de famille y répond.
- Le questionnaire **Personne** est posé à chaque individu du ménage âgé d'au moins 5 ans. Il recense les personnes du ménage ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques. Il permet également d'avoir des informations sur l'occupation et les pratiques de déplacements des personnes interrogées.
- Le questionnaire **Déplacements** recueille tous les déplacements effectués la veille par les individus interrogés avec leurs origines et destinations, la durée, le mode utilisé et le motif.
- Le questionnaire **Opinion**. Il s'agit de donner un avis sur la vie de la cité et les différents modes de transport. Seul le chef de famille y répond.

L'EMC² 2019/2020 de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Objectifs de la Métropole

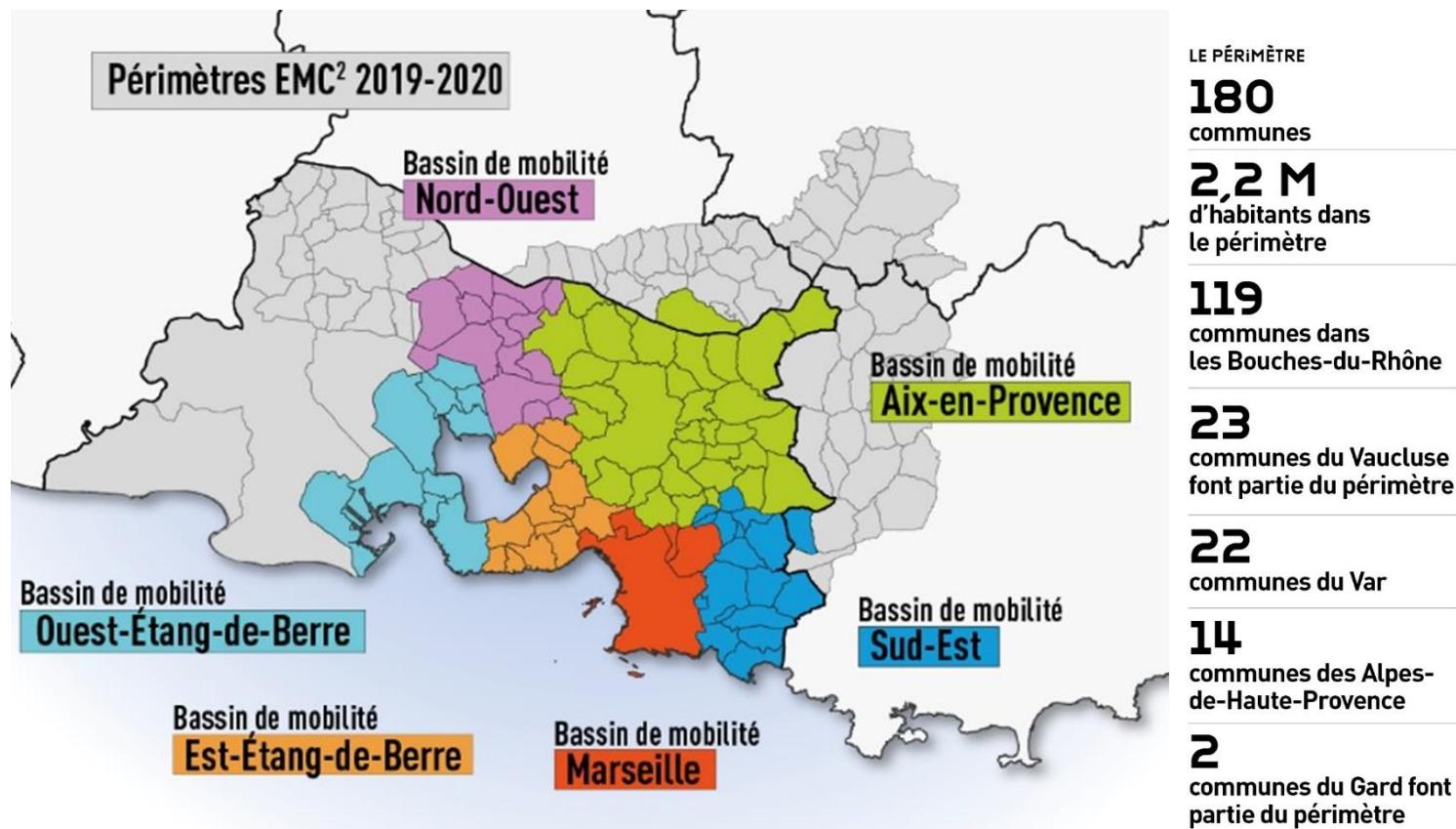
La réalisation d'une Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC2), anciennement appelée Enquête Ménages Déplacements (EMD) est le meilleur moyen pour les collectivités de connaître les habitudes de mobilité des habitants et de répondre aux objectifs suivants :

- Actualiser l'Enquêtes Ménages de 2009 pour évaluer les évolutions des comportements ;
- Anticiper les évolutions en matière d'organisation des transports urbains/interurbains ;
- Accompagner les initiatives sur les nouvelles mobilités (véhicules partagés, modes actifs...) ;
- Participer aux évaluations d'un PDU et alimenter les études thématiques ou sectorielles ;
- Permettre de disposer d'une vision globale et cohérente des déplacements des différentes catégories de populations selon les modes, les motifs, quelles que soient les distances parcourues ;
- Étudier les différentes parts de marché et les clientèles potentielles pour les transports collectifs ;
- Apporter des informations concrètes aux réflexions sur la mobilité et l'urbanisme, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants
- Alimenter et mettre à jour le modèle multimodal de déplacements.

**La Métropole a choisi de réaliser également une enquête week-end, proposée par la méthode CEREMA
Elle porte un intérêt à l'option « Fréquence + », permettant une mise à jour tous les 3 à 5 ans**

Organisation de l'EMC2

- La Métropole Aix-Marseille Provence est le maître d'ouvrage de cette enquête. Le CEREMA a assisté la Métropole (assistance obligatoire pour obtenir la certification). Les agences d'urbanisme ont accompagné la Métropole pour la préparation de l'enquête, son suivi et elles participent aux analyses.
- L'Etat et le Département des Bouches-du-Rhône ont subventionné l'enquête à hauteur de 20% chacun.
- Cette enquête a été réalisée en semaine, hors période de confinement, de congés scolaires et de grèves affectant la mobilité et intempéries.
- Elle a été réalisée sur le même périmètre que l'EMD 2009



Organisation de l'EMC2 : Le déroulé de l'enquête

Enquête semaine : 26 240 personnes de 5 ans et plus, tirées au sort et interrogées, la moitié en face-à-face, l'autre moitié par téléphone :

- **Un recueil en face-à-face** qui porte sur l'interrogation le même jour, de toutes les personnes du ménage ayant 5 ans et plus. La collecte concerne un minimum de 35 ménages et 80 personnes de 5 ans et plus sur chacun des 164 secteurs de tirage, soit 13 120 enquêtes *a minima*.
- **Un recueil téléphonique** qui porte sur une ou deux personnes (si le ménage compte plus de 2 personnes) de 5 ans et plus désignées aléatoirement parmi les membres composant ce ménage. La collecte concerne un minimum de 80 personnes de 5 ans et plus enquêtées par téléphone sur chacun des 164 secteurs de tirage, soit 13 120 personnes de 5 ans et plus *a minima*.

Enquête week-end : 5 248 personnes de 15 ans et plus, volontaires et issues pour moitié de la collecte en face-à-face et pour moitié de la collecte par téléphone

Le planning prévu pour les trois grandes phases de l'enquête

L'enquête a été réalisée par le cabinet **Alyce**.

- Une première phase de **préparation de l'enquête** qui permet de concevoir et mettre en place l'enquête avant la phase de collecte de **juillet à octobre 2019**
- Une deuxième phase de **réalisation de l'enquête** elle-même comprise entre le **5 novembre 2019 et le 25 avril 2020** (hors semaines d'aléas et congés scolaires)
=> Enquête réalisée en 16 semaines
- Une troisième phase destinée à **l'apurement des données** et de sa mise au format standard Cerema de **mai à septembre 2020**

Les effets de la crise sanitaire Covid-19 sur le déroulé de l'enquête

Initialement, l'enquête devait se dérouler du 5 novembre 2019 au 25 avril 2020, soit sur une durée de 16 semaines (plus 2 semaines d'aléas éventuels).

Le contexte sanitaire a obligé l'arrêt de l'enquête le 16 mars 2020, soit après 16 semaines sur les 18 prévues, alors qu'il restait environ **6 000 enquêtes** à réaliser pour atteindre les objectifs initiaux et que l'enquête « week-end » était achevée, **3728 personnes** ayant été interrogées.

Afin de parvenir à ces objectifs de manière sûre, il a été décidé de la reprendre et de la finaliser entre le 3 septembre et le 16 octobre 2020 (soit 6 semaines). La méthode de collecte a été modifiée sous les conditions suivantes :

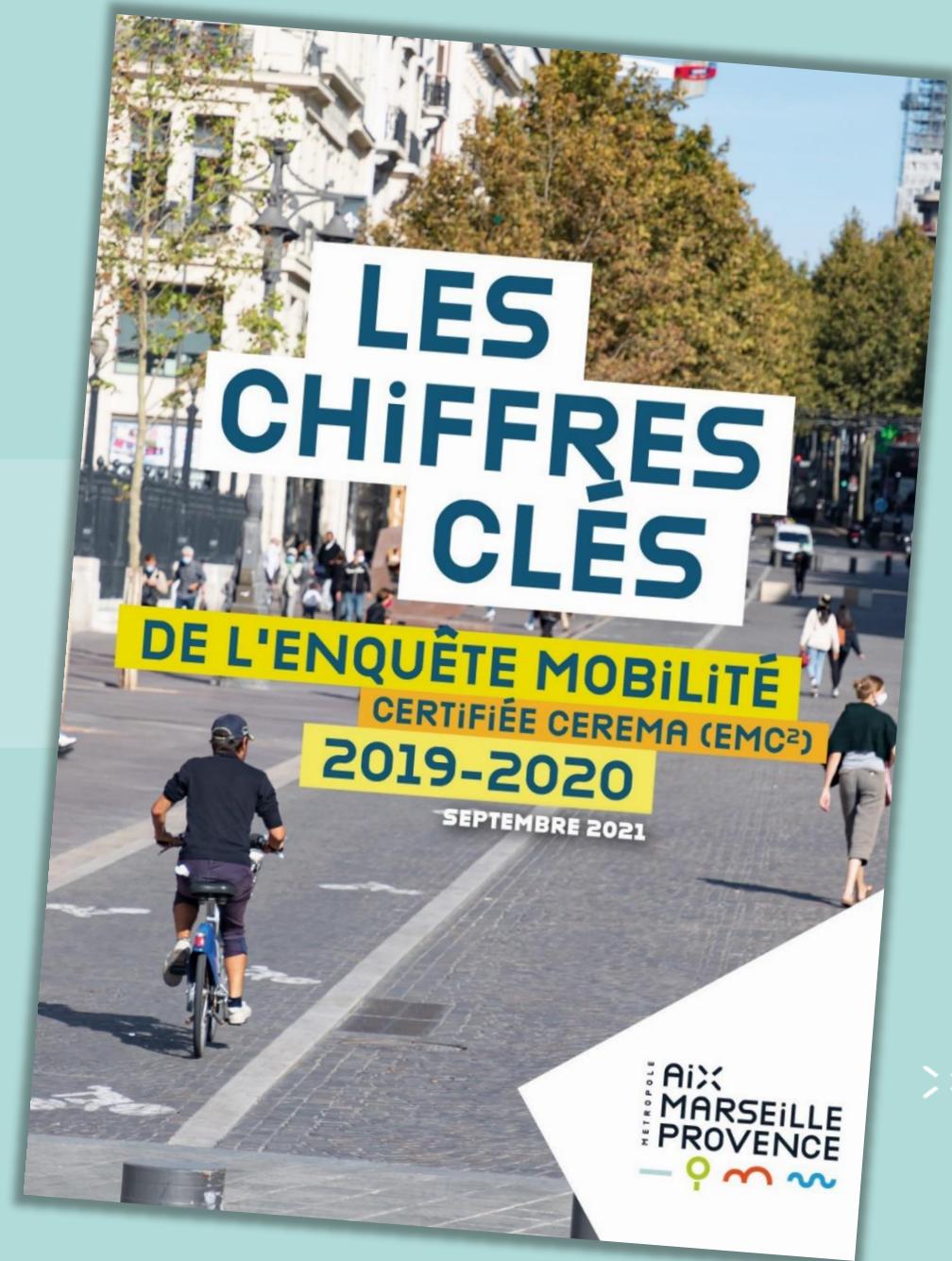
- de ne pas reprendre les enquêtes en face-à-face ;
- d'effectuer les enquêtes restantes par téléphone ;
- de regrouper 8 secteurs qui accusaient un retard trop grand par rapport aux objectifs

Ainsi, ce sont donc **25 871 personnes** qui ont été enquêtées sur les **26 240 prévues**, soit **98,6%** de l'objectif, ce qui constitue, même pour une enquête réalisée sans encombre, un excellent résultat.

⇒ **La Métropole a donc bénéficié de la certification EMC3 (Enquête Mobilité Certifiée CEREMA Covid)**

⇒ **Les résultats ont été livrés à la Métropole le 30 mai 2021**

Les résultats



Merci

